

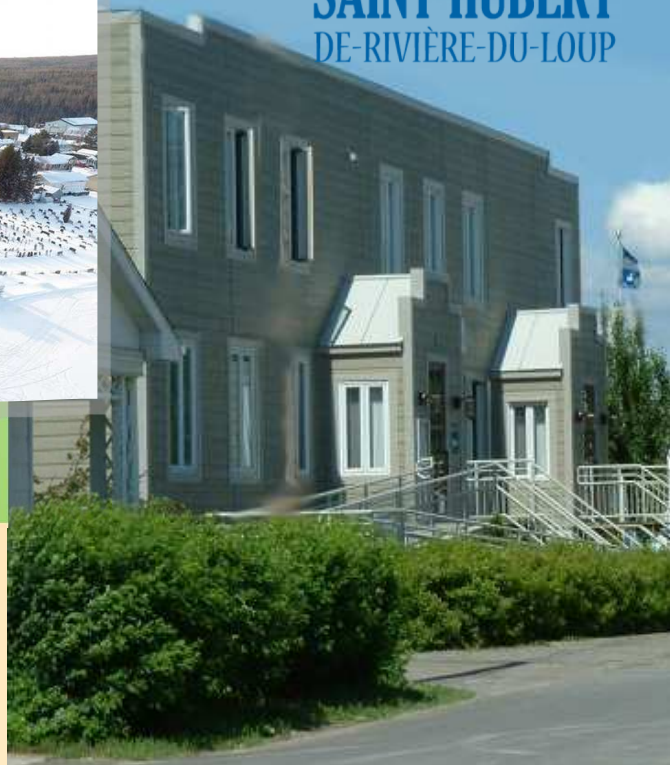
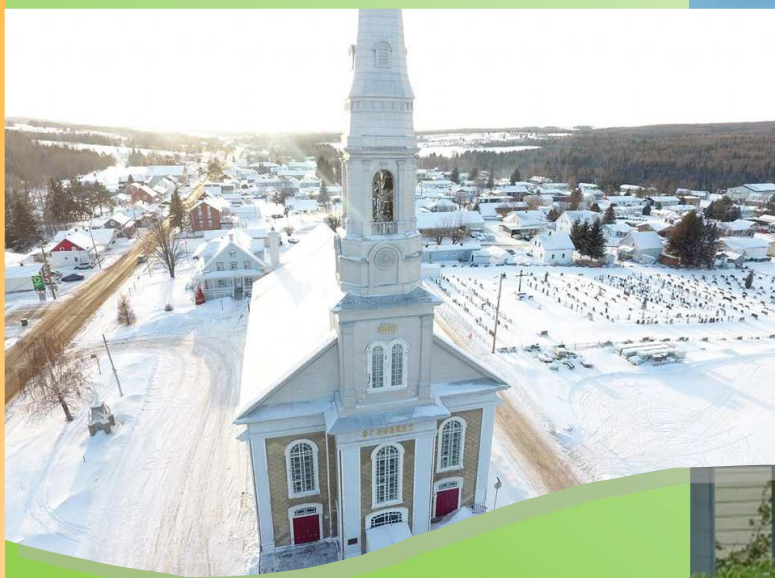
SAINT-HUBERT EN BREF

AVRIL - MAI 2019 Vol. 19 No.3

Journal municipal



SAINT-HUBERT
DE-RIVIÈRE-DU-LOUP



Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

10, rue du Saint-Rosaire, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, (Québec) G0L 3L0

Téléphone : 418 497-3394

Télécopieur : 418 497-1187

Courriel pour informations générales : mun.st-hubert@sthubertrdl.qc.ca

Communications : communications@sthubertrdl.qc.ca

Site web : www.municipalite.saint-hubert-de-riviere-du-loup.qc.ca

Facebook : <https://www.facebook.com/municipalitesainthubertderiviereduloup>

GARAGE SOUCY INC.

STIHL
SERVICE POUR PRODUITS STIHL



36, Taché Ouest
Saint-Hubert de Rivière-du-Loup
(Québec) G0L 3L0

Tél. : 418 497-3535



**Pharmacie
P. Lépicier et M-H. Miousse Inc.**

AFFILIÉE À :



Bas St-Laurent Pharma
3, rue Principale Nord
Saint-Hubert (Québec) G0L 3L0
Téléphone : (418) 497-3925
Télécopieur : (418) 497-3926

Heures d'ouverture

Lundi-mercredi-jeudi-vendredi
9 h à 17 h
Mardi 9 h à 17 h et 18 h à 20 h
Samedi et dimanche fermé

Philippe Lépicier, B.Pharm., Ph.D.
pharmacien propriétaire



BÉGONIA
RESTAURANT LICENCIÉ

Buffets chinois-italien-poutine
Brunch le dimanche
Pizza
Service de traiteur
Commandes au comptoir

Tél.: (418) 497-2468

60, chemin Taché est, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

Desjardins

Caisse de Viger et Villeray



Siège social : 91, rue Saint-Jean-Baptiste, C.P. 127
L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0
Tél. : 418 898-2061

Affiliée au centre Desjardins Entreprises - Bas-Saint-Laurent
Tél. : 418 863-4058

La Caisse Desjardins de Viger et Villeray
Partenaire accessible en tout temps

MC ÉLECTRIQUE

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

MINI EXCAVATION
ÉLECTROMÉCANIQUE
SERVICE DE NACELLE
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL
INDUSTRIEL - AGRICOLE

MARIO CÔTÉ
PROPRIÉTAIRE
MAÎTRE ÉLECTRICIEN
RBQ: 5683-0409-01



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

TÉL.: (418) 497-9967
CEL.: (418) 714-7862
WWW.MCÉLECTRIQUE.COM

7, CHEMIN TACHÉ EST SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP, QC G0L 3L0

MC Électrique



*Excavation

*Plantation de poteaux électrique

*Montage de ligne haute tension

*Transport de matériaux de tout genre

Mario Côté prop.

7, Taché Est, Saint-Hubert

Téléphone : 418-714-7862

www.mcélectrique.com RBQ: 5683-0409-01



Transport Saindon

Transport de gravier, de concassé, de terre...

106, chemin des Lys
St-Hubert-de-Rivière-du-Loup
Qc, G0L 3L0

Égide : 418-497-1678
Rémi : 418-497-2959

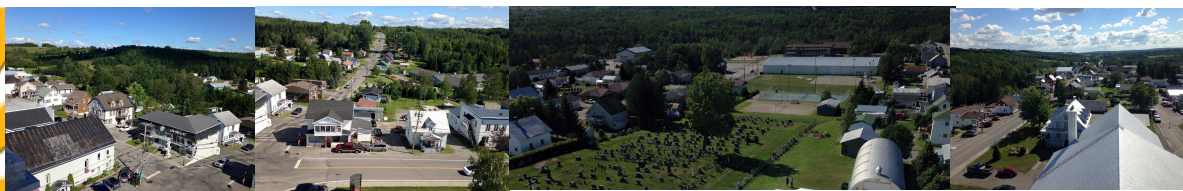


POMERLEAU LES BATEAUX

Une entreprise familiale spécialisée depuis 1966 !

84, Boul. Cartier, Rivière-du-Loup
418-862-2022 / 1-888-POMERLO
infordl@pomerleaulsbateaux.com
www.pomerleaulsbateaux.com





ACTUALITÉS MUNICIPALES - ÉDITORIAL

Éditorial par Josée Ouellet

Le temps est venu

Avec l'arrivée de nombreuses jeunes familles qui ont, depuis 2015 choisi de venir s'installer à Saint-Hubert, le temps est venu de valoriser le travail effectué par le comité responsable de la mise en place de la politique familiale / municipalité amie des aînés.

Le temps est venu de saluer la réalisation de nombreux objectifs de la politique familiale qui auront grandement contribué à ce que notre municipalité se positionne grande première au niveau régional pour l'augmentation de 3,08 % de sa population entre 2015 et 2018. Le temps est venu de confirmer que les valeurs véhiculées par cette politique ont provoquées un changement de mentalité lors de la prise de décisions de nos élus, mettant toujours en avant plan le respect, la sécurité, la solidarité et la vitalité. Le temps est venue de publier allègrement dans des médias de communications plus accessibles, variés et au goût du jour, des informations pour nos citoyens sans égards à leurs secteur de résidence (village / lacs), qui ne demandent qu'à participer activement à la vie de notre communauté et qui se cherchent des moyens d'aider à son épanouissement et à son développement. Le temps est venu de partager toutes les actions, activités et partages qui auront alimenté et fait germé un sentiment d'appartenance de plus en plus présent pour notre beau coin de pays. Le temps est venu de profiter de nos infrastructures de loisirs, nos sentiers de motoneiges, de raquettes et de ski de fonds, de nos nouveaux trottoirs, de nos parcs et de nos rues embellies. Oui chers citoyens soyons fiers de ce que nous avons accompli, partageons la bonne nouvelle et poursuivons sur cette belle lancée !

74 nouvelles familles accueillies à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

La population de Saint-Hubert était conviée à un 5 à 7 en l'honneur des 74 familles arrivées entre 2015 et 2018 dans la municipalité. Cette activité tenue le 15 mars 2019 était organisée en collaboration avec la Corporation de développement touristique et économique, la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et la Gang des Traînés de Saint-Hubert.

Près de 175 personnes se sont déplacées pour accueillir les 25 nouvelles familles présentes lors de cette soirée où une vingtaine de commerces et entreprises s'étaient installés sous forme de kiosques pour les informer des services et produits offerts localement.

Une majorité de jeunes familles

Parmi les nouveaux arrivants, on dénombre une majorité de jeunes familles ayant des métiers spécialisés avec des enfants en très bas âge. Une belle opportunité tant pour l'école que pour le développement de nouveaux services. Le maire monsieur Gilles Couture a également mentionné que l'attraction de plusieurs nouvelles familles ne serait pas étrangère à la présence de nombreux services de proximité, dont ceux offerts par la Coop de solidarité santé et le dynamisme des organismes et entreprises locales.

Notons qu'entre 2017 et 2018, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup est la municipalité au Bas-St-Laurent qui a connu la plus forte augmentation démographique passant de 1267 à 1306 habitant soit une augmentation de 3,08 %.

SOMMAIRE

Mot du maire et actualités municipales	5
Fête des nouveaux arrivants	6
Bibliothèque	7
Service des loisirs	8
Bénévole de l'année CDTE	9
La place du citoyen	10
Chronique historique / 150 ans	12
Gang des Traînés - Coop santé	14
Urbanisme et environnement	15
Collecte des ordures	16
Associations des riverains	17
Annonces	18



La date de tombée pour la réception des communiqués est fixée au

20 avril 2019 pour le Saint-Hubert.com

20 mai 2019 pour le Saint-Hubert en bref

Ceux-ci doivent être acheminés au bureau municipal ou par courriel à communications@sthubertrdl.qc.ca

Votre collaboration est appréciée.



DIRECTION DU JOURNAL
Sylvie Samson

MISE EN PAGE ET PUBLICITÉ
Josée Ouellet

SERVICES MUNICIPAUX

Bureau municipal

10, rue du Saint-Rosaire
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup,
(Québec) GOL 3L0

Téléphone : (418) 497-3394

Télécopieur : (418) 497-1187

Izabel Caron-Fraser, réceptionniste

Poste 200

mun.st-hubert@sthubertrdl.qc.ca

Conseillers

Gilles Couture, maire

Poste 201

gilles.couture@sthubertrdl.qc.ca

Rémi Ouellet

Voirie et politique de services aux riverains

Manon Belzile

Politique familiale et des aînés, chemin du Grand-Portage
et CDTE

Bertrand Thériault

Comité consultatif et urbanisme et politique de services
aux riverains

Claude Boucher

Maire suppléant, comité de voirie et ressources hu-
maines

Guyline D'Amours

Embellissement, ressources humaines et bibliothèque

Carl Gagné

Loisirs, camping et plage

Sylvie Samson, directrice générale

Poste 202

sylvie.samson@sthubertrdl.qc.ca

Charlyne Morin, directrice générale adjointe

Poste 203

charlyne.morin@sthubertrdl.qc.ca

Julie Lemieux, Inspecteur en bâtiment, en environ-
nement et agraire

Poste 204

jlemieux@mrcrdl.quebec

Josée Ouellet, agente aux communications

Poste 214

communications@sthubertrdl.qc.ca

Jacques-Éric Mercier, directeur du service incendie

Poste 206

classedeje@hotmail.com

Denis Santerre, directeur des travaux publics

Poste 320

santerre66@sympatico.ca

Service des loisirs

Fabrice Lorenz, technicien en loisirs

Poste 321

loisirs@sthubertrdl.qc.ca

Rita Beaulieu, Bibliothèque La Source

Téléphone : (418) 497-3394 pose 209

Bernard Goulet, camping municipal

Cell.: (418) 860-6167

Tél.: (418) 497-1220

MRC de Rivière-du-Loup

310, rue Saint-Pierre
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3V3

Téléphone : 418 867-2485

Télécopieur : 418 867-3100

Marie-Eve Ouellet, agente de développement

Tél.: (418) 551-8105

mouellet@mrcrdl.quebec

Guy Berger, service d'évaluation de la MRC

Tél.: (418) 867-2485 poste 228

gberger@mrcrdl.quebec

Jérémie Ruel, policier ressource

Caroline Dionne, policière ressource

Tél.: (418) 862-6303

SÉANCES DU CONSEIL

Édifice municipal

20 h

Lundi le 4 février 2019

Lundi le 4 mars 2019

BONNE SAINT-VALENTIN!
BONNE RELÂCHE !



HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

SERVICE	CONTACT	JOURNÉES	HORAIRE NORMAL DU 2 SEPTEMBRE AU 24 MAI	HORAIRE D'ÉTÉ DU 25 MAI AU 1ER SEPTEMBRE
Municipalité	Réception	Lundi au mercredi	8 h 30 à 12 h 13 h à 15 h	8 h 30 à 12 h 13 h à 15 h
		Jeudi	8 h 30 à 12 h 13 h à 17 h	8 h 30 à 12 h 13 h à 17 h
		Vendredi	9 h à 12 h 13 h à 15 h	9 h à 12 h
Communications	Josée Ouellet	Mercredi	8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30	8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30
Inspecteur en bâtiment, en environnement et agraire	Julie Lemieux	Mercredi	8 h 30 à 12 h 13 h à 17 h	DE PÂQUES À L'ACTION DE GRÂCE 8 h 30 à 12 h 13 h à 17 h
		Lundi		13 h à 17 h
		Jeudi	8 h 30 à 12 h	8 h 30 à 12 h

Nouvel horaire



ACTUALITÉS MUNICIPALES - MOT DU MAIRE



Bonjour à vous tous et toutes,

Nous avons tous hâte; mais le printemps met du temps à s'installer et le froid et le vent sont encore présents. Nous allons sûrement apprécier les beaux jours lorsqu'ils nous accompagneront surtout après le dur hiver que nous avons connu. Ce dur hiver a amené nos employés municipaux à faire beaucoup d'efforts pour nous assurer des déplacements sécuritaires. Ils y sont parvenus et nous les en félicitons. Plusieurs personnes ont publié des messages de félicitations à leur endroit et je leur dis bravo; il est super de constater qu'il y a des personnes qui remarquent aussi quand ça va bien et qui le disent. Il est temps d'adopter une attitude positive pour le bien de tous.

Actuellement, votre conseil municipal travaille sur quelques grands projets. Je vous en énumère ici et je vous donnerai plus de détails dans le prochain numéro du Saint-Hubert en bref. Voici quelques mentions importantes : la reconstruction de l'écluse du lac de la Grande Fourche, la réfection du chemin Taché Ouest sur une longueur de 3,5 kilomètres, une réparation de tuyau sur la rue du Collège, l'amélioration de l'éclairage de rue, l'amélioration (incluant de l'asphaltage) de quelques rues et chemins municipaux, la mise aux normes des eaux usées du camping municipal sans oublier les travaux sur les rues Principale et Taché Est qui sont à compléter.



Ce sera un été chargé, mais moins dérangeant que celui de 2018. Bien entendu, ces

projets sont dépendants des autorisations de différents ministères auprès desquels des démarches sont entreprises depuis quelque temps.

Souhaitons-nous bonne chance parce qu'il y a dans ces projets des dossiers pressants. Bon printemps à tous!

Accueil de nouveaux citoyens

Le vendredi 15 mars, au cours d'un 5 à 7 organisé par La Gang des Traînés, la CDTE a souligné l'arrivée de nouveaux citoyens dans notre municipalité au cours des trois dernières années.

Cette rencontre fut un véritable succès de participation citoyenne puisque la salle L'Horizon était au maximum de sa capacité. Merci aux organisateurs et organisatrices membres de la CDTE et de La Gang des Traînés. Votre implication a été le gage du succès de cet événement. Merci aussi aux entreprises ou services qui ont présenté leurs produits.

Ce fut l'occasion de nombreux échanges entre tous les citoyens présents, et ce dans un contexte festif. Nous y avons vu des personnes résidant dans divers secteurs de la Municipalité (village, rangs, lacs...) faire mutuellement connaissance et créer cette unité qui fera la force de Saint-Hubert. Merci et bravo pour ce bel exercice de citoyenneté.

Éclairage de rue

Dans les travaux faits conjointement avec le Ministère des Transports (MTQ) sur les rues Principales Nord et Sud ainsi que sur Taché Est, il est aussi prévu de refaire l'éclairage de ces rues.

Comme cela se fait dans la plupart des municipalités, nous passerons à l'éclairage DEL qui, tout en procurant un meilleur éclairage, représente des coûts d'énergie beaucoup plus bas que l'éclairage que nous avons actuellement et une durée de vie considérablement plus longue que nos lampes actuelles.

Dans ce contexte, nous avons confié à la cie

Énergère de préparer une étude de faisabilité pour cette partie du projet de rénovation de ces rues. Cette entreprise nous est recommandée par notre Fédération des Municipalités qui s'est chargée de négocier les meilleurs prix. Pour les rues où nous avons fait des travaux, le MTQ va contribuer financièrement à ce changement.

Pour l'étude de faisabilité, nous avons demandé à Énergère de présenter un projet pour les rues Principales Nord et Sud ainsi que pour Taché Est et Ouest.

Ce nouvel éclairage sera installé sur les poteaux d'Hydro-Québec comme actuellement et sur les mêmes potences (il n'y aurait que la lampe au bout de la potence qui serait changée). L'étude nous dira aussi s'il sera nécessaire d'avoir une lampe à chaque poteau ou si, comme actuellement, une lampe aux deux poteaux, c'est suffisant. Nous ne voulons pas avoir de zone d'ombre. Une constatation que nos citoyens vont remarquer, c'est que ce genre



d'éclairage porte plus particulièrement sur le trottoir et la rue et très peu vers les entrées privées.

Mon bac brun.

Force est de constater que plusieurs foyers de notre municipalité (j'oserais dire la majorité) ne participent pas à la collecte des matières organiques par l'utilisation du bac brun.

Pourtant, une solution visant à faciliter son usage a été transmise au cours des derniers mois autorisant l'utilisation de certains sacs de plastique prévus à cette fin et qui sont moins dispendieux que les sacs en papier. Ces petits sacs ont l'avantage de s'ajuster parfaitement à notre bac de comptoir tout en le gardant propre et une fois refermé





ACTUALITÉS MUNICIPALES - MOT DU MAIRE

conserveront notre bac brun propre tout en empêchant la prolifération d'insectes indésirables.

La SEMER, qui opère l'usine de traitement de ces matières organiques, a souvent eu mauvaise presse et j'aimerais prendre quelques minutes de votre temps pour vous en parler. Après 2020, il sera interdit d'enfouir des matières organiques dans le sol, donc on ne pourra plus les jeter dans le bac vert. Notre MRC a choisi de traiter ces matières en produisant du gaz naturel qui devait être liquéfié. Ce procédé répondait à l'objectif du gouvernement de réduire les gaz à effet de serre (GES) et c'est un procédé très supérieur aux plateformes de compostage puisque celles-ci ne captent pas tous les GES. Le procédé de la biométhanisation présente en plus l'avantage de pouvoir rapporter des revenus par la vente du gaz naturel.

Le premier objectif est atteint soit d'empêcher que des matières organiques soient

enfouies dans le sol. Même si du GNL (gaz naturel liquéfié) n'est pas encore produit, le méthane (qui est un gaz néfaste pour l'environnement) est extrait de ces matières et brûlé. L'usine produit aussi un excellent compost qui est actuellement analysé pour être par la suite commercialisé. Le deuxième objectif qui est de produire un gaz naturel « commercialisable » n'est pas encore atteint. La production de GNL, qui pourrait être possible à court terme, sera remplacée par la production de GNC (gaz naturel comprimé) qui sera possible d'ici la fin de l'année par l'ajout entre autres d'un compresseur et qui s'avère une filière encore beaucoup plus intéressante. Un contrat de vente valide pour 20 ans a été signé le 19 mars dernier avec Énergir (anciennement Gaz Métropolitain) qui s'engage à acheter toute la production de notre usine pour les 20 prochaines années.

J'invite donc toute notre population à participer à cette collecte. Je pense aux rési-

dences permanentes ou saisonnières, mais aussi aux commerces qui produisent aussi beaucoup de déchets de matières organiques. Nous avons la possibilité de poser un geste pour la protection de l'environnement, un geste pour l'avenir de nos enfants. Soyons fiers de participer à un projet écologique d'envergure et cessons de croire uniquement ceux qui agitent le pic du démolisseur.

Gilles Couture, maire

74 nouvelles familles accueillies à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

La population de Saint-Hubert était conviée à un 5 à 7 en l'honneur des 74 familles arrivées entre 2015 et 2018 dans la municipalité. Cette activité tenue le 15 mars 2019 était organisée en collaboration avec la Corporation de développement touristique et économique, la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et la Gang des Traînés de Saint-Hubert.

Près de 175 personnes se sont déplacées pour accueillir les 25 nouvelles familles présentes lors de cette soirée ou une vingtaine de commerces et entreprises s'étaient installés sous forme de kiosques pour les informer des services et produits offerts localement.

Une majorité de jeunes familles

Parmi les nouveaux arrivants, on dénombre une majorité de jeunes familles ayant des métiers spécialisés avec des enfants en très bas âge. Une belle opportunité tant pour l'école que pour le développement de nouveaux services. Le maire monsieur Gilles Couture a également mentionné que l'attraction de plusieurs nouvelles familles ne serait pas étrangère à la présence de nombreux services de proximité, dont ceux offerts par la Coop de solidarité santé et le dynamisme des organismes et entreprises locales.

Notons qu'entre 2017 et 2018, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup est la municipalité au Bas-St-Laurent qui a connu la plus forte augmentation démographique passant de 1267 à 1306 habitants soit une augmentation de 3,08 %.

Municipalités	2017	2018	Augmentation / Diminution
MRC de Rivière-du-Loup	34681	35300	1,78%
Saint-Cyprien	1102	1120	1,63%
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	1267	1306	3,08%
Saint-Antonin	4136	4246	2,66%
Saint-Modeste	1223	1233	0,82%
Saint-François-Xavier-de-Viger	237	238	0,42%
Saint-Épiphane	834	834	0,00%
Saint-Paul-de-la-Croix	330	328	-0,61%
L'Isle-Verte	1363	1383	1,47%
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	45	45	0,00%
Cacouna	1929	1972	2,23%
Saint-Arsène	1246	1254	0,64%
Rivière-du-Loup	19767	20161	1,99%
Notre-Dame-du-Portage	1202	1180	-1,83%

Municipalités	2017	2018	Augmentation / Diminution
MRC de Kamouraska	20921	21060	0,66%
Mont-Carmel	1109	1125	1,44%
Saint-Bruno-de-Kamouraska	557	565	1,44%
Saint-Pascal	3413	3443	0,88%
Sainte-Hélène-de-Kamouraska	882	881	-0,11%
Saint-Joseph-de-Kamouraska	436	437	0,23%
Saint-Alexandre-de-Kamouraska	2150	2181	1,44%
Saint-André	634	646	1,89%
Saint-Germain	273	276	1,10%
Kamouraska	574	572	-0,35%
Saint-Denis-de-la-Bouteillerie	514	521	1,36%
Saint-Philippe-de-Néri	855	863	0,94%
Rivière-Ouelle	969	987	1,86%
Saint-Pacôme	1587	1573	-0,88%
Saint-Gabriel-Lalemant	753	758	0,66%
Saint-Onésime-d'Ixworth	572	583	1,92%
La Pocatière	4023	4027	0,10%
Sainte-Anne-de-La-Pocatière	1620	1622	0,12%

Municipalités	2017	2018	Augmentation / Diminution
MRC de Témiscouata	20028	19781	-1,23%
Dégelis	2898	2882	-0,55%
Saint-Jean-de-la-Lande	297	291	-2,02%
Packington	596	606	1,68%
Saint-Marc-du-Lac-Long	421	413	-1,90%
Rivière-Bleue	1250	1227	-1,84%
Saint-Eusèbe	626	618	-1,28%
Saint-Juste-du-Lac	565	549	-2,83%
Auclair	449	455	1,34%
Lejeune	280	283	1,07%
Biencourt	473	469	-0,85%
Lac-des-Aigles	518	505	-2,51%
Saint-Michel-du-Squatec	1199	1158	-3,42%
Témiscouata-sur-le-Lac	5051	4966	-1,68%
Saint-Pierre-de-Lamy	118	113	-4,24%
Saint-Louis-du-Ha ! Ha !	1280	1251	-2,27%
Saint-Elzéar-de-Témiscouata	336	337	0,30%
Saint-Honoré-de-Témiscouata	778	786	1,03%
Pohénegamook	2584	2570	-0,54%
Saint-Athanase	309	302	-2,27%

Municipalités	2017	2018	Augmentation / Diminution
MRC des Basques	8825	8760	-0,74%
Saint-Clément	475	480	1,05%
Saint-Jean-de-Dieu	1631	1605	-1,59%
Sainte-Rita	276	276	0,00%
Saint-Guy	77	75	-2,60%
Saint-Médard	209	204	-2,39%
Sainte-Françoise	379	381	0,53%
Saint-Éloi	299	302	1,00%
Trois-Pistoles	3317	3289	-0,84%
Notre-Dame-des-Neiges	1061	1058	-0,28%
Saint-Mathieu-de-Rieux	668	669	0,15%
Saint-Simon	433	421	-2,77%





ORGANISMES MUNICIPAUX - BIBLIOTHÈQUE

**BIBLIOTHÈQUE
LA SOURCE**



Un endroit...

où on aime revenir!

Heures d'ouverture

Lundi de 14 h 30 à 16 h

Mercredi de 19 h à 20 h 30

Vendredi de 19 h à 20 h

Téléphone: (418) 497-3394 poste 209

Congés : la bibliothèque sera fermée les 19 et 22 avril (congé de Pâques) et le 20 mai (journée nationale des Patriotes.)

BIENVENUE À TOUS LES LECTEURS !

Le prochain changement de livres aura lieu le mardi 28 mai.

Réalité virtuelle : don d'un masque de réalité virtuelle venant de la Caisse populaire de Viger et Villeray. Si intéressé (es), prenez rendez-vous avec la bibliothèque afin de visionner les nouveaux thèmes.

Retour de livres : si vous ne pouvez pas rapporter vos livres à la date mentionnée à la bibliothèque, il y a possibilité de les laisser au bureau municipal aux heures d'ouverture

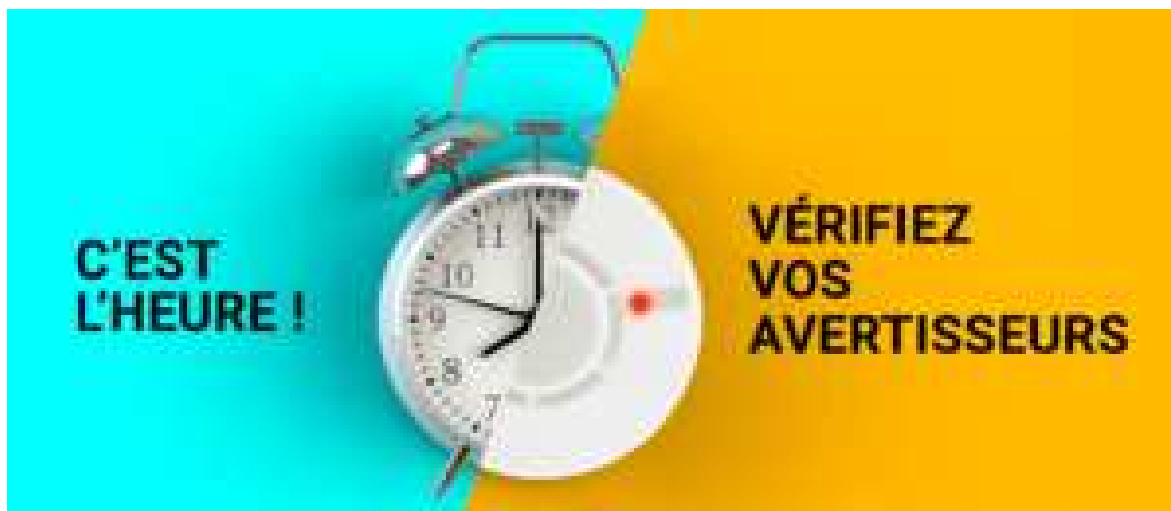
Nouveau à la bibliothèque : 19 CD ayant pour titre « Des nouvelles de Martha. » Lecture faite par Marie Laberge, version audio femmes.

Jeunes lecteurs : venez consulter toutes les nouveautés qui pourraient vous intéresser.

Joyeuses Pâques à tous !

Heureuse Fête à toutes les mamans !

Pensée : « La vie n'aurait su me faire plus beau cadeau que celui de l'amour de ma mère ! »





ORGANISMES MUNICIPAUX - SERVICE DES LOISIRS

Vins et Fromages

Le Service des loisirs de Saint-Hubert vous convie à son traditionnel « Vins et Fromages » qui aura lieu le samedi 8 juin 2019 à 18 h à la Salle l'Horizon. Les billets sont en vente auprès des membres du comité organisateur au cout de 40 \$ par personne et comprend le service au table.

François St-Pierre, Marie-Eve Bérubé, Ghislain Dumont, Josée Leblond, Mélanie Leblond, Raphaël Morin, Émilie Potvin, Carl Tremblay, Denis Tremblay, Carl Gagné, Stéphanie Lagacé, Stéphanie Ouellet, Édouard Soucy.

Les places sont limitées alors faites vite pour réserver vos billets. Les tables pourront accueillir 10 personnes et chacun des trois services comprendront trois fromages, une terrine, des biscottes, du pain et des fruits. C'est une excellente occasion de venir festoyer en compagnie de vos amis.

Bienvenue à tous!



Soirée d'informations / inscriptions Camp de jour été 2019

Il y aura une soirée d'informations / inscriptions pendant laquelle vous seront présentés les animateurs du camp de jour ainsi que les nouvelles façons de procéder, les activités proposées, le soccer, les parties, les pratiques, etc... La participation des parents intéressés à inscrire leurs enfants aux différentes activités pour l'été 2019 est obligatoire et nécessaire afin de bien comprendre les différentes formules proposées.

Vous êtes donc conviés le 30 mai 2019 à 19 h à la salle Desjardins du Centre des loisirs de Saint-Hubert pour une rencontre d'environ 1 heure.

Notez que les inscriptions seront prises jusqu'au 7 juin pour le soccer et jusqu'au 14 juin pour le camp de jour 2019, directement au Centre des loisirs situé au 4 rue du Collège.

Pour de plus amples informations, communiquez avec le technicien d'intervention en loisirs, Fabrice Lorenz au (418) 497-3394 poste 321 ou par courriel au loisirs@sthubertrdl.qc.ca





ORGANISMES MUNICIPAUX - CDTE



**Bénévole de l'année
2019
M. Donald Chouinard**

- Renforcer la concertation dans la collectivité entre les organismes et les entreprises du milieu.
- Promouvoir le développement touristique, économique, culturel social et communautaire de Saint-Hubert.
- Recevoir des dons, des legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions.
- Organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des dons pour des fins charitables.

Au cours des dernières années, avec les bénévoles de la CDTE, les bénévoles d'autres organisations, l'agente de développement rural, les membres de l'administration municipale et le conseil de la municipalité diverse actions et gestes ont été posés et qui ont eu un effet non négligeable sur la communauté Hubertaine.

Voici quelques gestes :

- Nous avons revu la politique et le programme de soutien aux entreprises. Suite à cela deux entreprises, ce sont prévaluées de ce programme.
 - Nous avons initié les travaux pour la définition et la mise en place de la vision stratégique de la municipalité qui est maintenant la pierre angulaire des décisions et des actions du conseil municipal.
- « Saint-Hubert et ses trois lacs, une histoire à transmettre, des richesses à développer, une communauté fière, impliquée et tissée serrée »**
- Les ateliers qui ont permis d'arriver à l'énoncé de cette vision stratégique ont impliqué des personnes du centre de la municipalité, des trois lacs et des membres du conseil municipal. Il nous a fallu faire un effort pour regrouper toutes les forces en présence, que tous et toutes soient entendus. Cela a été souligné par les participants et participantes.

- La CDTE a participé à la mise en place de stations de « géorallye » dans le cadre d'un projet de la MRC de Rivière-du-Loup. De nombreuses personnes sont venues de l'extérieur pour connaître les points d'intérêts de Saint-Hubert et ont apprécié leur visite selon les commentaires reçus.

- Nous avons élaboré le bottin des entreprises de la municipalité qui a été distribué à tous les résidents incluant les saisonniers. Ceci dans le but de faire la promotion de nos entreprises et d'encourager l'achat local.
- Chaque année, nous donnons une subvention aux bénévoles responsables qui s'impliquent grandement dans l'entretien des sentiers de raquettes et de ski de fond. Ces sentiers font la

fierté des résidents de Saint-Hubert.

- Nous avons participé à l'énoncé et à la mise en place de la politique « municipalité ami des aînés » (MADA)
- Un des points majeurs qui fait la fierté de la CDTE est d'avoir établi des partenariats d'échange avec des organismes du milieu. Cela a permis de relancer le Party de Noël des entreprises avec la Gang des trainés, de démarrer le projet pilote du Café de la vieille école avec le club de motoneige « Les Tapageurs ». Prochainement, le 15 mars, avec la Gang des trainés et la municipalité, nous organisons une soirée d'accueil pour les nouveaux résidents permanents de Saint-Hubert.
- Chaque été, de concert avec la municipalité, des projets sont définis pour embaucher un étudiant de la localité.

Ce ne sont que quelques exemples d'activités et projets qui ont été réalisés. Dans l'avenir, nous désirons accentuer le partenariat et les échanges entre tous les intervenants du milieu. Des projets sont en cours de cogitation dont la mise en valeur du marais du lac de la Grande fourche, un projet d'une signature distinctive pour la municipalité de Saint-Hubert, une réflexion pour des projets innovants sur l'agriculture et la foresterie. C'est à suivre.

Pour terminer, ce qui me motive à poursuivre, c'est que j'ai le privilège de travailler, de partager avec des différentes personnes des associations, des résidents et des membres de la municipalité et du conseil municipal qui sont fiers de leur municipalité, de leur environnement et qui veulent que cela continue.

Cette reconnaissance de la part de la municipalité m'a beaucoup touché et c'est avec humilité que je l'accepte. De nombreux et nombreuses bénévoles s'impliquent à chaque jour, je voudrais souligner leur dévouement et toute la reconnaissance que je leur porte. Je les invite à poursuivre leur implication.

Je prend quelques instants pour vous faire un bref récit de mon parcours à titre de bénévole, de la CDTE, de ses actions au cours des dernières années et de ce qui m'allume pour agir à titre de bénévole.

Ma conjointe et moi avons fait l'acquisition d'une résidence secondaire au lac de la Grande-Fourche à Saint-Hubert de Rivière-du-Loup à l'automne 2002. À ce moment, j'étais déjà bénévole depuis une dizaine d'années à la Maison Léon Provencher à Cap-Rouge qui faisait la promotion et des activités reliées aux sciences et à l'écologie auprès des enfants du primaire.

À l'automne 2002, des éclosions d'algues bleues ont eu lieu au lac de la Grande Fourche. Des initiatives de l'association des riverains du lac de la Grande Fourche se sont mises en place et c'est à ce moment précis que j'ai commencé à m'intéresser à la protection du lac et de ses berges. C'est en 2005 que je suis devenu membre du Conseil d'Administration (CA) de l'association à titre de directeur et par la suite, secrétaire, vice-président et président et cela jusqu'en 2017. À partir de 2014, à titre de président de l'association des riverains, je les ai représentés au CA de la CDTE à titre de directeur et au CA de l'organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL) à titre de directeur et de trésorier. À ce titre, je participais au comité de protection du bassin versant de la rivière Trois-Pistoles.

À partir de 2016, j'ai œuvré à titre de Président de la CDTE

Je vous présente les objectifs de la CDTE :

- Regrouper toutes les personnes intéressées au développement touristique, économique, culturel et social de la municipalité de Saint-Hubert.
- Sensibiliser et favoriser la mobilisation des citoyens et citoyennes pour leur implication dans le développement local.
- Assurer un leadership dans le développement de la communauté en participation avec le conseil municipal.





L'opinion du lecteur !



LA PLACE DU CITOYEN

Lettre ouverte à mon village

Il existe un dicton qui dit qu'on peut sortir une fille du village, mais pas le village de la fille. Dans mon cas, c'est vrai. Je n'y habite plus depuis plusieurs années, mais j'y retourne régulièrement. La majorité de ma famille y vit, ce sont mes racines, profondément ancrées.

J'ai quitté mon village au début des années 1990 pour poursuivre mes études; pas vraiment le choix, l'offre scolaire s'arrêtait, et s'arrête toujours, à la troisième année du secondaire. Et, avouons-le, vient un moment à l'adolescence et au début de la vie adulte où on veut aller voir ailleurs. Mon cheminement pédagogique et professionnel m'a progressivement éloignée de mon village, me menant jusqu'à Montréal, où j'ai vécu pendant huit ans. Une période pendant laquelle je suis revenue régulièrement dans ma région et mon village parce que j'en avais besoin; on a souvent dit de moi que j'étais une « fille de la ville », mais mon expérience montréalaise m'a décidément prouvé le contraire! L'appel du fleuve, de l'air pur, des grands espaces et, je dois l'avouer, de la proximité familiale (devenir marraine remet parfois certaines choses en perspective) m'a incité à revenir m'installer à Rivière-du-Loup en 2008. J'aurais pu opter pour un pied-à-terre dans mon village, mais diverses raisons technologiques et pratiques m'ont retenue. Je n'ai jamais regretté mon choix de revenir en région. Je suis à seulement 30 minutes de mon village et de mes parents, la nature est partout autour et les gens se saluent et s'entraident même s'ils ne se connaissent pas nécessairement. On dira ce que l'on voudra, la grande ville offre peut-être une abondance de services et de commerces de toute sorte, mais l'aspect humain et social est beaucoup plus agréable et présent en région, dans les petites municipalités.

D'ailleurs, l'âme d'un village, ce sont justement ses habitants, sa communauté. La vitalité et l'avenir d'un village reposent sur le dynamisme et la volonté des gens d'en assurer la prospérité et la survie. Tout le monde doit se serrer les coudes et aller dans la même direction. Il se passe de belles choses dans mon village depuis quelques années. Des familles et des personnes viennent et reviennent s'y établir. Un groupe de jeunes, et moins jeunes, s'active et se mobilise pour créer des événements et des projets pour stimuler la vitalité sociale et économique. La vie communautaire est dynamique et bien vivante. Bien sûr tout n'est pas parfait. Petite localité

rime avec produits et services moins abondants et souvent plus coûteux. Par exemple, il est probable que le seul épicerie ne soit pas en mesure d'offrir un assortiment de produits aussi varié et des prix aussi concurrentiels que les gros supermarchés. Par contre, si tout le monde décide d'aller faire ses courses « en ville », cela n'améliorera pas les choses. C'est le cercle vicieux de l'offre et de la demande : moins il y a d'acheteurs, moins l'offre peut être diversifiée et avantageuse, tandis que moins l'offre est diversifiée et plus les prix sont élevés, moins il y a d'acheteurs. L'histoire de l'œuf et de la poule qui se répète. L'exemple peut s'appliquer à tous les types de commerces. De même, il peut être difficile d'attirer des entreprises et des fournisseurs de services. Il faut faire preuve d'initiative et prendre des risques. Chaque village semble compter un noyau d'esprits avant-gardistes qui s'efforce de lutter contre l'exode et la décroissance économique en cherchant des moyens de conserver les acquis et d'améliorer ces derniers. Mais toute chose ayant son contraire, il existe également, et il existera toujours, des gens, bien souvent peu ou mal informés, pour critiquer et se plaindre. Quand des personnes osent faire preuve d'audace et de vision dans le but de faire évoluer les choses, d'assurer le maintien de services de proximité pour la population et de stimuler la vie économique, il est facile de les critiquer et même de les accuser d'agir uniquement par intérêt personnel ou même monétaire. Il est facile de jeter le blâme bien assis dans les estrades pendant que d'autres se démènent sur la glace, en équipe, contre des adversaires pas toujours commodes. Mais n'oublions pas une chose. Si une personne est toujours restée assise dans les estrades sans jamais chausser les patins pour contribuer à l'équipe, ses commentaires, en particulier les désobligeants, seront bien sûr entendus et écoutés. Ils seront surtout blessants pour la personne qui les reçoit. Et n'oublions pas non plus que, dans une petite municipalité, la personne visée est probablement un beau-frère, le fils d'une amie, la gardienne de vos petits-enfants, la cousine de votre conjointe ou conjoint, le père de votre voisine, etc. Tout le monde se connaît et tout se sait, c'est la beauté, ou plutôt la réalité, des petites localités. Chaussons les patins, ne serait-ce qu'une fois, de celles et ceux qui se démènent pour assurer l'avenir du village. Contribuons à l'équipe et aidons-la à faire en sorte qu'il y ait encore un village vivant et prospère, où les activités économiques et les services sont variés et nombreux, dans 25, 50 et 100 ans. Soyons visionnaires et solidaires d'une communauté qui vaut la peine qu'on lui donne

notre appui. L'histoire, même très récente, nous montre que c'est possible et réalisable.

Certains diront qu'il est facile d'émettre ce genre d'opinion, surtout que je ne suis même pas résidente de mon village. C'est vrai, mais je contribue activement et régulièrement à sa vitalité économique et sociale. Je suis membre de sa caisse Desjardins depuis l'école primaire, je suis fidèle à ma coiffeuse depuis près de 30 ans, je fais confiance au même garage pour l'entretien de mes véhicules depuis que j'ai commencé à conduire à 16 ans, je suis membre cotisante de la Coop de solidarité-santé depuis sa création, le restaurant offre le meilleur rapport qualité-prix en matière de brunchs, de buffets et de tables d'hôte de la région, à mon humble avis. Je profite de la villégiature locale (tout en versant une contribution volontaire pour leur entretien), et de VTT en été (tout en remplissant le réservoir du quad au poste d'essence local), je participe aux activités organisées, parfois à titre de bénévole, chaque fois que je le peux, etc.

Non, je n'habite pas mon village, mais il est et restera « mon » village. Je retournerai peut-être un jour m'y installer, l'avenir le dira, mais chose certaine, j'aime mon village et je me préoccuperais toujours de son sort et de celui des gens qui tentent de le garder vivant.

Une Louperivoise au cœur saint-hubertin

VALORISONS 20 19 NOS JEUNES BÉNÉVOLES

POUR PARTICIPER, LA OU LE JEUNE BÉNÉVOLE DOIT :

- ▶ ÊTRE ÂGÉ(E) DE 12 À 17 ANS ;
- ▶ AVOIR ACCOMPLI DES ACTIVITÉS DE FAÇON BÉNÉVOLE, C'EST-À-DIRE SANS AVOIR ÉTÉ RÉMUNÉRÉ(E) POUR CES ACTIVITÉS ;
- ▶ AVOIR ACCOMPLI LES ACTIVITÉS BÉNÉVOLES SUR UNE BASE VOLONTAIRE ET NON DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME SCOLAIRE OU DE TOUT AUTRE PROGRAMME.

▶ FORMULAIRE DE PARTICIPATION ◀

POUR PLUS D'INFORMATION :
CAROLINE CASTONQUAY, CONSEILLÈRE EN LOISIR
carolinecastonquay@urle-loup.qc.ca
418 725-6036, poste 222

**DATE LIMITE :
22 MARS 2019**



L'opinion du lecteur !



LA PLACE DU CITOYEN

Un saint-hubertin au Championnat provincial scolaire

Mathis Dumont, un jeune athlète demeurant à Saint-Hubert (fils de Marie-Hélène Caron et de Moïse Dumont) fait partie du Club Filoup depuis seulement quelques mois. Il a joint les rangs de l'équipe cadet homme en septembre 2018 et il a déjà à son actif un parcours impressionnant.

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

RSEQ

Ce championnat s'est déroulé le samedi 23 mars dernier au Complexe sportif Claude-Robillard à Montréal. Mathis y a fièrement représenté l'Est du Québec au Championnat provincial scolaire. Médaille d'or au 60 m en plus de battre son record et celui du club! Il détient le record du club Filoup cadet homme Depuis septembre 2018. Il a toujours battu ses temps chaque fois. Il est passé de 7,70 sec à sa première compétition à 7,55 sec maintenant.

Il est la première étoile chez les garçons, en plus d'être celle par excellence du club Filoup.

Félicitations Mathis, nous sommes fiers de toi!



William Plourde et Mathis Dumont



Des piétons imprudents...

Des citoyens ont rapportés que plusieurs piétons ne circulaient pas correctement sur nos rues et routes. Le Code de la sécurité routière s'applique aussi aux piétons. Pour marcher en sécurité et éviter des amendes, il faut le respecter. Selon le Code de la sécurité routière, le piéton doit :

- utiliser le trottoir qui borde la chaussée. S'il n'y en a pas, il peut circuler au bord de la route ou sur l'accotement. Bien qu'il soit préférable de voir venir les véhicules, le piéton peut circuler dans les deux sens, en privilégiant l'option la plus sécuritaire.
 - traverser aux intersections et aux passages pour piétons. Il est recommandé de vérifier la circulation avant de traverser en regardant à gauche, à droite, de nouveau à gauche et à l'arrière
 - se conformer aux feux pour piétons installés aux intersections. S'il n'y en a pas, il doit se conformer aux feux de circulation
- Selon le Code de la sécurité routière, le piéton ne peut pas :
- traverser une intersection en diagonale, sauf si un agent de la paix, un brigadier scolaire ou une signalisation l'autorise à le faire

Si un piéton ne se conforme pas aux règles du Code de la sécurité routière, il risque **une amende de 15 \$ à 30 \$**.

Être piéton, ça s'apprend !

SAINT-HUBERT DE-RIVIÈRE-DU-LOUP
Le Gouvernement

<p>Marche toujours sur le trottoir</p> <p>Attention aux vélos, aux trottinettes et aux rollers, qui vont plus vite que toi. Lorsque tu passes devant une sortie de garage ou de parking, vérifie qu'une voiture n'en sort pas !</p>	<p>Marche à gauche s'il n'y a pas de trottoir</p> <p>En marchant à gauche de la chaussée, tu peux voir les véhicules arriver en face de toi. Place-toi sur le côté à leur passage.</p>	<p>Traverse sur les passages pour piétons</p> <p>Traverse sans courir et sur les bandes blanches. Lorsqu'il n'y a pas de passage pour piétons, traverse là où tu peux voir le plus loin possible de chaque côté et à un endroit où tu peux être vu par les véhicules qui circulent.</p>	<p>Regarde de chaque côté avant de traverser</p> <p>Méfie-toi des véhicules cachés : une voiture peut surgir derrière un camion. Ouvre bien les yeux, car certains véhicules, comme les vélos, les voitures électriques ou les tramways, ne font presque pas de bruit.</p>	<p>Attends que le feu pour piétons soit vert</p> <p>Vérifie aussi qu'il n'y a plus de voitures ou qu'elles sont bien arrêtées avant de traverser. À un carrefour, regarde aussi derrière toi !</p>
<p>Attends que le bus soit parti pour traverser</p> <p>À la descente du bus, attends qu'il soit parti pour bien voir les véhicules qui circulent, et pour que les conducteurs te voient aussi.</p>	<p>Écoute ce qui se passe autour de toi</p> <p>Sois attentif aux bruits, notamment quand tu traverses la rue. N'écoute de la musique avec ton casque que dans le bus ou une fois rentré chez toi !</p>	<p>Reste visible quand il fait sombre</p> <p>Quand il y a moins de lumière, les conducteurs voient moins bien. Colle des bandes réfléchissantes sur tes vêtements et ton cartable.</p>	<p>Sors toujours de voiture du côté du trottoir</p> <p>En sortant de ce côté, tu évites les véhicules qui circulent sur la chaussée (voiture, camion, moto, vélo...).</p>	<p>Circule prudemment à trottinette ou à rollers</p> <p>À trottinette ou à rollers, circule doucement et fais attention aux personnes autour de toi. Lorsque tu traverses la rue, descends de ta trottinette. Pense aussi à porter un casque, des genouillères et des coudières.</p>



HOMMAGE À NOS DÉFRICHEURS 1869 - 2019



Alexandre (Alexis) Morin et Noémie Massé

Collaboration de Monsieur Antonio Morin
(Pierre-Alfred dit Freddy, Alexandre dit Alexis)

ORIGINES ET GÉNÉALOGIE

Alexandre Morin dit Alexis, fils de François Morin et de Philomène Michaud, naît le 8 juillet 1867 à Saint-Épiphane. Noémie Massé, fille de Honoré Massé et Élise Deschenes est née le 18 juin 1875, à Trois-Pistoles. Alexandre et Noémie se marient le 31 juillet 1893 à Saint-Hubert. Ils auront 17 enfants dont : Anaïs, Charles-Eugène, Marie-Louise, Léon, Cyrille, Marie-Alice, Louis-Philippe, Simon-Rosaire, Pierre-Alfred (Freddy), Gérard-Alexandre, et Marie-Noémie.

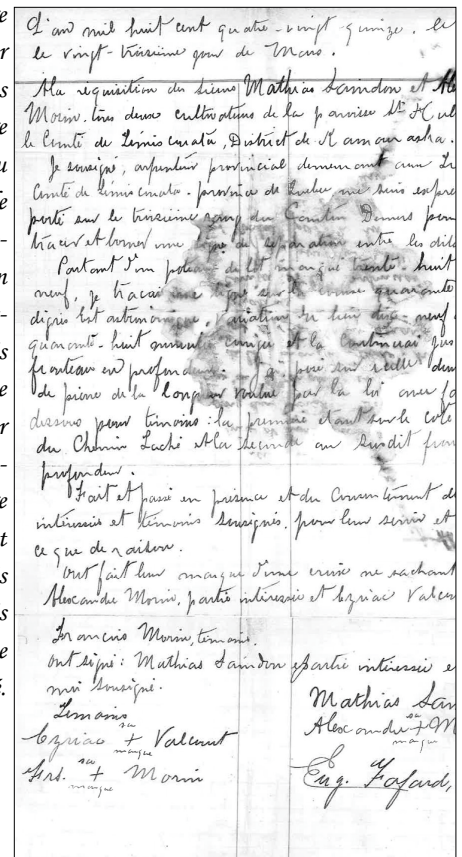
QUELQUES TRACES DU PASSÉ

En 1870, François son père arrive à Saint-Hubert et demeure au lot 29 du rang 1 (Ferme Leducher, François, Alexandre, Cyrille, Laurette, Sylvie, Alexandre). Alexandre vient au monde à Saint-Épiphane et arrive à Saint-Hubert à l'âge de trois ans.

François achète la terre située sur le chemin Taché Est (Lot 39 du canton demers du Seigneur Charles Bertrand de l'Isle-Verte pour établir Alexandre en reconnaissance des services rendus.

Afin de bien délimiter ses terres, on relève un procès-verbal de lignes et bornes entre Mathias Saindon et Alexandre Morin sur lequel un témoin signe : Cyriac Valcourt. Cette note manuscrite, (figure ci-contre), témoigne de l'histoire de trois grands hommes fondateurs de notre municipalité. On peut y lire : « L'an mil huit cent quatre vingt quinze, le vingt-troisième jour de mars. À la réquisition des Sieurs Mathias Saindon et Alexandre Morin, tous deux cultivateurs de la paroisse de

St-Hubert dans le comté de Témiscouata, District de Kamouraska. Je soussigné, arpenteur provincial de Québec, me suis exprès transporté sur le troisième rang du Canton Demers pour y tracer et border une ligne de séparation entre les dites parties. Partant d'un poteau marqué trente-huit, trente-neuf, je traçai une ligne sur la course quarante-cinq degrés Est astronomique, variation du lieu dix-neuf degrés quarante-huit minutes corrigée et la continuerai jusqu'au fronteau en profondeur. J'ai posé sur veillé deux bornes de pierre de la longueur voulue par la loi avec faïence dessus pour témoins : la première étant sur le côté Sud du Chemin Taché et la seconde au susdit fronteau en profondeur. Fait et passé en présence des parties intéressées et témoins soussignés pour leur servir et valoir ce que de raison. Ont fait leur marque d'une croix ne sachant signer: Alexandre Morin, partie intéressée et Cyriac Valcourt, Francis Morin, témoins. Ont signés Mathias Saindon, partie intéressée et moi soussigné. Eugène Fafard A.P. »





HOMMAGE À NOS DÉFRICHEURS 1869 - 2019

D'HIER À AUJOURD'HUI

Il reçoit de son père François, le lot 39 du rang 3 du Canton de Demers. et s'y installe avec Noémie en 1898.

Les temps sont durs et ils défrichent leurs terres avec un bœuf et quelques fois un cheval. Sans eau et électricité, ils ont trimé dure pour arriver à élever leur famille. Pierre-Alfred dit Freddy naît en 1912 et épouse Irène Dumont le 7 mai 1941. Ce jeune couple s'installe avec les parents et prennent la relève de la terre en 1941 quand Alexandre vend à Freddy.

Noémie décède en 1953 à l'âge de 78 ans et Alexandre en 1956 à l'âge de 89 ans. En août 1977, Freddy vend sa terre à Antonio, son fils qui y demeure encore aujourd'hui avec Gaétane Thériault.

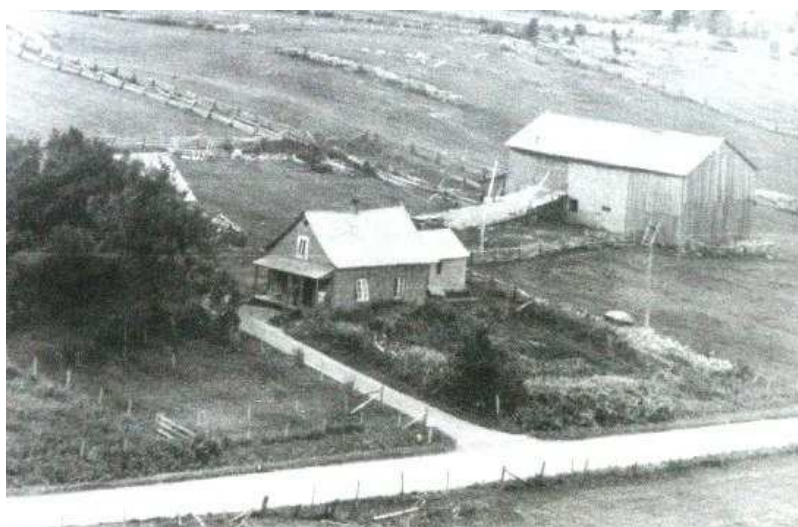
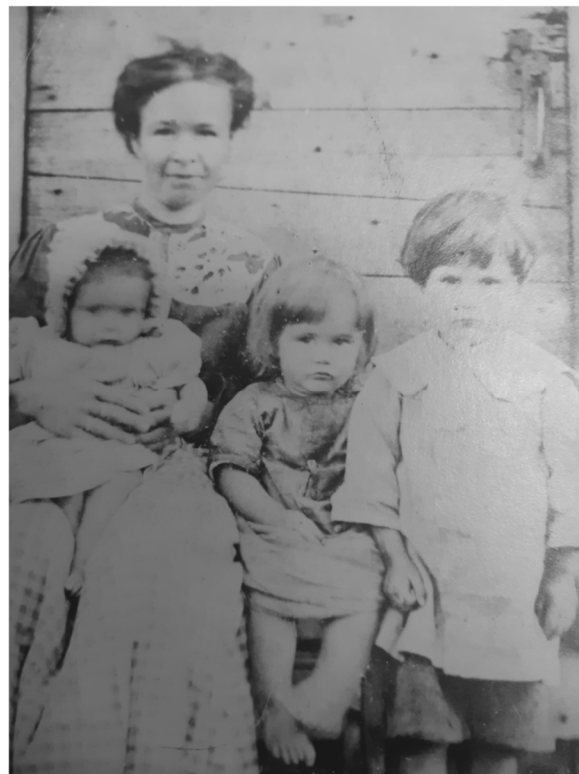


Photo de la terre, de la maison et de la grange dans le début des années 1950. Cette maison a été déménagée pour que Freddy et Irène puissent se rapprocher du village sur la rue Bérubé et pour permettre à Antonio de construire sa propre maison.

Ci-bas photo de la résidence de monsieur Antonio Morin et Gaétane Thériault aujourd'hui.

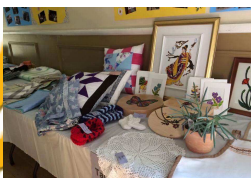


Noémie en compagnie et Gérard, Freddy et Rosaire.



Photo retrouvée dans la banque des archives du Musée de Rivière-du-Loup sur laquelle on peut voir Alexandre Morin en compagnie de Noémie Massé.

Les autres personnages restent à identifier par nos lecteurs. Si vous connaissez les noms de ces personnes veuillez communiquer avec les communications au bureau municipal.



VIE COMMUNAUTAIRE

DES NOUVELLES DE VOS TRAÎNÉS

La Gang des Traînés de Saint-Hubert

Un grand merci à ceux et celles qui ont participé à la glissade des Traînés de la relâche. Vous êtes plus nombreux année après année et nous en sommes très reconnaissants. Avec les conditions météo de notre côté, petits et grands ont eu bien du plaisir à dévaler la piste. Un merci spécial au **restaurant Bégonia** qui a permis de rendre l'évènement possible. Nous continuerons d'améliorer cette activité pour le plus grand plaisir de nos petits !



Les 5 @ 7 des TRAINÉS

Les prochain 5 @ 7 à venir à la salle l'horizon :

Vendredi 19 avril : Venez encourager les jeunes du secondaire de l'école des Vieux-Moulins pour leur voyage de finissants.

Vendredi 17 mai : Débutez le long congé des patriotes en venant encourager le club de patinage artistique Illusion.

L'organisation du 35^e festival de rue est en marche! Pour souligner l'évènement, un souper méchoui sera offert le samedi soir en plus d'un spectacle musical haut en couleur avec All Access Band. Surveiller la programmation ce printemps!

D'ici là, le lancement officiel d'une collection de chandails commémoratifs est commencé. Vous pouvez effectuer vos commandes via la page Facebook de la Gang des Traînés de Saint-Hubert, ou en personne lors des 5 @ 7.

COOP DE SOLIDARITÉ SANTÉ SAINT-HUBERT

Assemblée générale annuelle 2019

Le mercredi 24 avril 2019 à 19 h 30 à la Salle l'Horizon de Saint-Hubert aura lieu la 9e assemblée générale annuelle de la Coop de solidarité santé Saint-Hubert.

Les membres et toute la population sont conviés à venir y recevoir des informations concernant le rapport annuel 2018, les états financiers ainsi que les objectifs à atteindre pour l'année 2019.

Il y aura élection des membres du conseil d'administration sortants lors de cette soirée. Toute personne intéressées à siéger sur le conseil d'administration de la coopérative peuvent déposer une lettre d'intention ou se présenter lors de cette rencontre.

Remerciements suite aux activités bénéfiques

Les activités Souper-bénéfice Saint-Valentin du 9 février et la soirée passion sushis & chocolat du 15 février auront rapportées 6660 \$. Le comité organisateur désire remercier chaleureusement les entreprises, organismes et participants. Le succès de ces deux évènements n'est pas étranger à votre présence.

Conférence sur le nerf sciatique

Conférence sur le nerf sciatique offerte par Dre Anne-Michèle Bérubé au local polyvalent de la Coop santé. Activité offerte gratuitement aux membres et 5\$ pour les non-membres Inscription avant le 11 avril obligatoires au 418-497-3903 poste 1 laissez votre nom et téléphone.



Nouveaux visages à la Coop Santé

De nouveaux visages vous serviront à la Coop santé à compter du 1er avril. Trois nouvelles personnes de Saint-Hubert ont été engagées afin de répondre aux départs, remplacements. Nous souhaitons la bienvenue à madame Guylaine Dumont qui remplacera madame Linda Lagacé pendant quelques mois au niveau du secrétariat médical. Nous désirons également accueillir madame Nathalie Malenfant au poste d'infirmière auxiliaire ainsi que madame Catherine Dolbec à l'entretien ménager. Bienvenue à vous !

Finalistes du concours « Nos Valentins en or 2019 » - Félicitations !





AGRICULTURE - AMÉNAGEMENT - ENVIRONNEMENT



URBANISME

Julie Lemieux

Inspecteur en bâtiment et en environnement

Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

Téléphone : 418 497-3394, poste 204

jlemieux@mrcrdl.quebec

De retour au travail après quelques semaines d'absence, l'inspectrice en bâtiment et en environnement, madame Julie Lemieux vous rappelle qu'il est obligatoire de demander une autorisation si vous souhaitez implanter une roulotte dans une zone de villégiature et que vous devez obtenir un certificat d'autorisation pour tous les travaux que vous désirez effectuer sur vos propriétés avant de débiter.

NOUVEL HORAIRE

Notez que pour la période estivale soit à compter du 23 avril jusqu'au retour du congé de l'action de grâce, je suis disponible au bureau de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup :

- lundi de 13 h à 17 h
- Mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h
- jeudi de 8 h 30 à 12 h

OUVERTURE 2019

Écocentres
MRC de Rivière-du-Loup

Service résidentiel uniquement

NOUVEAUTÉ : Une preuve de résidence sera exigée en tout temps

<p>Rivière-du-Loup 100, rue Delage, G5R 3P9</p> <p>Ouvert à partir du 16 avril au 2 novembre</p> <p>Mardi au samedi : 8 h à 16 h</p> <p>Prolongation les 8, 9, 15 et 16 novembre : 8 h à 14 h</p>	<p>Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup 151, 1^{er} Rang Est GOL 3L0</p> <p>Ouvert à partir du 4 mai au 2 novembre</p> <p>Lundi et samedi : 8 h à 16 h</p> <p>Fermé le 24 juin et le 2 septembre pour les fériés</p>
--	--

Matières acceptées sans frais

Séparez-les avant d'arriver à l'écocentre!

Résidus domestiques dangereux (RDD) : dans leur contenant d'origine ou dans un autre identifié et scellé de moins de 20 litres. Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup peinture et huile seulement.

Matières acceptées avec frais	
<ul style="list-style-type: none"> Meubles rembourrés Plastiques durs non recyclables 	<ul style="list-style-type: none"> Produits d'isolation Toiles de plastique ETC.
Matières refusées	
<ul style="list-style-type: none"> Ordures ménagères Matières provenant d'activités commerciales Matières contaminées (terre, amiante, BPC, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Explosifs RDD de plus de 20 litres Vêtements en mauvais état ETC.

Pour information:

Co-éco : 418 292-1322 / www.ecocentresmrcrdl.com

JOURNÉE JUSTICE

Conférence et informations gratuites

DROITS DES CONSOMMATEURS

17 avril 2019

8 H 30 À 12 H 00 ET

13 H 00 À 16 H 30

RENCONTRE AVEC UN JURISTE

Venez rencontrer gratuitement un juriste afin d'obtenir de l'information juridique et mieux comprendre vos droits et obligations.

RÉSERVEZ VOTRE RENDEZ-VOUS

418-867-3130

Poste 217

18H30 À 20H30

CONFÉRENCE

Garanties

Commerce itinérant

Téléphone, télévision, internet

Prix tout inclus

Services funéraires et de sépulture

Mise en demeure et médiation

Toutes les activités auront lieu au

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES SEIGNEURIES

9 rue Lafontaine, G5R 2Z4

à Rivière-du-Loup

Une journée présentée en collaboration avec

COMITÉ PROCHES AYANTS DROIT

Service d'information aux aînés de la MRC de Rivière-du-Loup

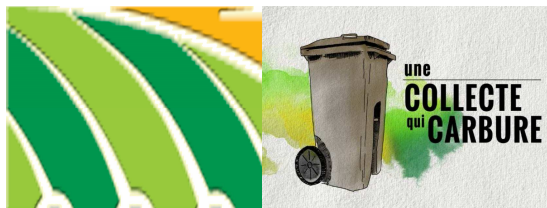
L'APPU POUR LES PROCHES AYANTS DROIT
BAS-SAINT-LAURENT

CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ
Bas-Saint-Laurent



l'Office de la protection du consommateur





Écocentre
Saint-Hubert



COLLECTES DES ORDURES ET RÉCUPÉRATION

AVRIL 2019						
D	L	M	M	J	V	S
	2	2	3	4	5	6
7	1	9	10	11	12	13
14	2	16	17	18	19	20
21	1	23	24	25	26	27
28	2	30				

MAI 2019						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	1	7	8	10	11	
12	2	14	15	16	17	18
19	1	21	22	24	25	
26	2	28	29	30	31	

JUIN 2019						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	1	4	5	7	8	
9	2	11	13	14	15	
16	1	18	19	21	22	
23	2	25	27	28	29	
30						

JUILLET 2019						
D	L	M	M	J	V	S
		2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14		16	17	18	19	20
21	2	23	24	25	26	27
28	1	30	31			



Ordures secteur numéro 1

Chemin Taché Est et Ouest, Lac de la Grande-Fourche*, Lac Saint-Hubert*, Lac Saint-François*, ancienne route 2, Chemin des Brochets, Chemin des Saumons



Ordures secteur numéro 2

Rues du village, Rang 1 Est et Ouest, Rang 4 Est et Ouest, 5^e et 6^e Rang, Route 291 Sud, Route St-Pierre, 3^e Rang du Sud-du-Lac, Lac de la Grande-Fourche, Lac Saint-Hubert*

*

Seulement les bacs communs aux intersections des chemins privés.



Matières recyclables



Matières organiques

Aide-Mémoire

La collecte des matières résiduelles se fera en alternance, aux deux semaines et le territoire de la Municipalité de Saint-Hubert est divisé en deux secteurs.

La collecte des matières récupérables se fera le jeudi, aux deux semaines et ce, pour les deux secteurs.

La collecte des matières organiques (bac brun) se fera à toutes les semaines. Une semaine le mercredi et l'autre le vendredi de la mi-juin à la mi-septembre. Entre septembre et la mi-juin, le vendredi seulement.



RIVERAINS - TOURISME - VILLÉGIATURE



France Viel, présidente

ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC SAINT-FRANÇOIS

J'aime mon lac au naturel...

Pour la majorité d'entre nous, le choix de vivre au bord d'un lac a été inspiré par la beauté des lieux et une quête de tranquillité. Pourtant, nous avons tendance à y apporter nos habitudes urbaines. Par méconnaissance ou insouciance, nous aména-

geons souvent nos terrains sans tenir compte du milieu naturel créant ainsi un sol propice au ruissèlement. Parfois même, nous n'hésitons pas à couper tout branchage à l'allure un peu trop éparse, pourtant ce sont ces arbustes qui constituent la barrière ultime de protection de notre lac.



Certains utilisent des engrais pour que leur précieux gazon soit toujours de plus en plus vert. D'autres utilisent leurs embarcations durant de longues heures sans égard à l'érosion des berges, au brassage des sédiments et à la pollution par le bruit.

Ce qui est si paradoxal c'est que les gestes que nous posons contribuent à détruire ce que nous sommes venus y chercher : la beauté et le calme !

On croit à tort que nos installations septiques conformes retiennent tout le phosphate que nous y rejetons. Saviez-vous que lorsqu'on utilise des produits avec phosphate et qu'on fertilise le gazon, on rejette près de 3000 grammes de phosphore contre seulement 20 grammes lorsqu'on n'utilise pas de produit avec phosphate et qu'on ne fertilise pas le gazon ?

Nous pouvons aujourd'hui arrêter ce cycle de destruction et adopter de bonnes pratiques.

Ce printemps lorsque le couvert de neige disparaîtra laissant place au gazon, ayons une pensée pour notre lac et résistons à la tentation d'épandre de l'engrais !



Richard Boudreau, président

Qu'est-ce que cela change pour les riverains et leur association ?

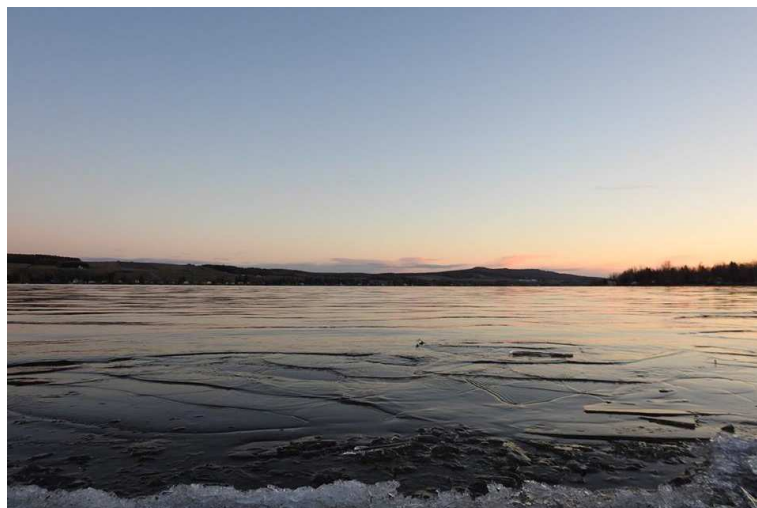
Je crois qu'il faut se féliciter du dynamisme manifesté par la municipalité de Saint-Hubert et de ses citoyens. J'en comprends également, que les situations qui nous concernent en tant que riverains, pourront bénéficier d'un support et d'une complicité extrêmement favorable à nos causes.

Des nouvelles de vos riverains en attendant le printemps

Le vendredi 15 mars, trois membres du conseil d'administration de notre association ont participé au 5 à 7 organisé à l'intention des nouveaux arrivants 2015-2018.

Plusieurs des arrivants sont aussi de nouveaux riverains et ceux-ci ont démontré un intérêt pour les activités de notre association. En contrepartie, en tant que résident à temps partiel, j'ai constaté avec une certaine surprise l'importance en nombre des nouveaux arrivants dans une municipalité décentralisée qui pourrait risquer d'avoir une certaine difficulté à maintenir sa population. Je fus particulièrement et agréablement surpris du nombre de jeunes couples ainsi que de leur intérêt pour tout ce qui concerne leur nouvelle demeure. Je me réjouis de cette constatation extrêmement positive.

Crédits photo : Michèle Soucy





ANNONCES - QUOI FAIRE SUR LE TERRITOIRE



Bienvenue à la 13^e édition du **FESTIVAL-CONCOURS de musique de Rivière-du-Loup et de la région du Bas-Saint-Laurent** qui aura lieu du 24 au 30 avril 2019.

Vous êtes invités à assister gratuitement aux auditions et ateliers de formation qui se dérouleront au Camp musical Saint-Alexandre et à la Maison de la Culture de Rivière-du-Loup tout au long de la semaine du Festival. Le Concert-gala sera présenté le dimanche 5 mai à 14 h, au Centre Culturel Berger de Rivière-du-Loup. Les gagnants des auditions nous partageront leur talent avec passion et émotion. Visitez notre site Web au www.fcmusiquerdl.com et notre page Facebook pour en savoir plus. Consultez l'horaire détaillé dans les journaux locaux en avril. Ce rendez-vous unique offre une vague de moments d'écoute musicale d'une grande intensité. Merci d'être là et d'encourager les jeunes musiciens provenant de tout le Bas-Saint-Laurent.

P.S. : Procurez vous le CD, qui a été produit avec les lauréats qui se sont distingués depuis les 10 dernières années, auprès des membres du CA. Une belle idée cadeau! Achetez dès maintenant vos billets pour le Concert-gala à la billetterie du Centre culturel. Merci de faire **la différence!**

...L'équipe du Festival-concours de musique

Appel d'offres / Call for tenders

POSTES CANADA / CANADA POST
De partout... jusqu'à vous

Madame, Monsieur, / Madam: Sir:

Postes Canada est à la recherche de personnes intéressées à assurer : / Canada Post is looking for persons interested in the:

<input checked="" type="checkbox"/> l'entretien ménager	<input type="checkbox"/> Cleaning services
<input type="checkbox"/> l'entretien paysager	<input type="checkbox"/> Ground keeping
<input type="checkbox"/> l'enlèvement de la neige	<input type="checkbox"/> Snow removal
<input type="checkbox"/> autre :	<input type="checkbox"/> Other:

Les propositions seront acceptées jusqu'au : / The deadline for proposals is:
3 Mai 2019

Veillez vous adresser au maître de poste pour tout complément d'information. / Should you wish more information, please contact the postmaster.

Merci de votre intérêt. / Thank you for your interest.

Maître de poste / Postmaster

> 18 - 31 MARS 2019 <

SANTÉ MENTALE
à l'ère du
NUMÉRIQUE

WWW.SEMAINE-SANTE-MENTALE

Les Entreprises M. April Inc.

Mini excavation - Terrassement - Drainage
Réparation de chemins - Fosses septiques
Champs d'épuration - Marteau hydraulique



88, des Jonquilles,
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup
Téléphone : 418-497-1732
Cellulaire: 418-714-3744
N'hésitez pas à nous contacter,
il nous fera plaisir de vous servir.

STUDIO 48

+ de caractère
DANS CETTE CRINIÈRE

STYLING: L'ÉCRAN, programmation
Et pour réserver, contactez: Salon de Beauté de Rivière-du-Loup (QC) (01, 31)
418 660-9223 - info@studio48.com

LIT DE BRONZAGE DISPONIBLE

STUDIO 48

LIT DE BRONZAGE DISPONIBLE
Ainsi que des produits nécessaires en ventes sur place.

048

Le gym

MAINTENANT OUVERT

ABATTOIR • BOUCHERIE
DENIS BEAULIEU

- Service transport d'animaux
- Abattage d'animaux
- Vente au quartier
- Débitage/Emballage

228, chemin Taché Est
Saint-Hubert (Québec)
G0L 3L0

Tél.: (418) 497-1875 Rés.: (418) 497-2266

Coiffure Multi-Créations

27 Chemin Taché est
418-497-3463

Nadine Thériault
Coiffeuse

Là où la beauté est créée

Salon de Beauté Audrey

49 Chemin Taché Est
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup
581-650-8887
Audrey Gagnon

Esthéticienne et Électrolyste
Technicienne en pose d'ongle
audreygagnon@hotmail.com

EXCAVATION MICHEL GOSSELIN

9216-4862 Québec inc.
R.B.Q. : 5605-1097-01

Tél. : 418 963-3747
108, rue des Pins
Saint-Cyprien (Québec)
G0L 2P0

Massothérapie Harmonie Corporelle

Suzie Malenfant
Massothérapeute agréée

REGISTRÉE AU COLLEGE DES MASSOTHERAPEUTES

(418) 497-1282

MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée

C.P. 934, 169 LAFONTAINE
RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3Z5
TÉL. : 418 862-2668 • TÉLÉC. : 418 862-0939
info@m-a-rioux.qc.ca • www.m-a-rioux.qc.ca

Service d'un funérarium au 4, rue Mailloux, Saint-Hubert

remorquage

STP

228, rue Beaubien
Rivière-du-Loup QC
G5R 5M1
418 868-0303

Atelier de Soudure

Laurier Plourde et fils inc.

Gilles Dumont, prop.

11, rue du Collège
St-Hubert de Rivière-du-Loup
(Québec) G0L 3L0

Tél. : 418 497-2327
Fax : 418 497-1174
Cell. : 418 860-6850
Courriel : gillesdumont@xplornet.ca

AIR climatisé: résidentiel / commercial • Ventilation • Réfrigération •

RAY RÉFRIGÉRATION
CLIMATISATION

194, rue du Carrefour
St-Antoine (Qc) G0L 2J0
Fax: 418 867-4403
Jean-Guy Thériault

rayrefrigeration@bellnet.ca
SERVICE 24 HEURES
418 862-6346

Certifié -30C en mode chauffage
RBQ.: 2155-0090-60

Les experts à votre service

Centre Mode Beaulieu

325, rue Témiscouata
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 2Y7
Tél. : 418 862-2160 - Téléc. : 418 862-5395
www.centremodebeaulieu.com

Carrefour du camion R-D

SERVICE ET RÉPARATION POUR TOUTES LES MARQUES

Freightliner, Sterling, Western Star, Fuso

Distributeur des pièces **WWW.FREIGHTLINERRDL.COM**
100, BOUL. INDUSTRIEL, C.P. 325, RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC) G5R 3Y9
1 800 392-3192 • 418 862-3192

Construction Paul Pelletier

Entrepreneur général 418 867-4047

TERRAINS DISPONIBLES
• 4 terrains sur la rue du Cabotage, Rivière-du-Loup
Commercial et résidentiel

Paul Pelletier, entrepreneur cell: 418 894-8931
Ghislain Pelletier, estimateur cell: 418 894-8414

admin@constructionpaulpelletier.com | Également sur www.constructionpaulpelletier.com

POUR TOUS VOS PROJETS DE CONSTRUCTION NEUVE OU RÉNOVATION
SERVICE DE COFFRAGE DE BÉTON

NOVO CLIMAT²⁰ RÉNO CLIMAT RENOVER

Programme changement de fenêtres Energy Star pour les nouvelles constructions

ASPIRATEURS 116

116, BOUL. HÔTEL-DE-VILLE
RIVIÈRE-DU-LOUP

www.aspirateurs116.com

Aspir Tech, zelmer, SEBO,

VENTE ET RÉPARATION D'ASPIRATEURS

418 863-6666 aspirateurs116@hotmail.com

LAURIE PELLETIER

Cell.: (418) 551-6666

LAUZIER ÉLECTRIQUE Inc.

Résidentiel
Commercial
Industriel
Agricole

Service de nacelle

Ligne moyenne tension 25 KV

Tél. : 418 963-6000 • Cell. : 418 714-2181
Téléc. : 418 963-6002 • lauzierelectrique@live.ca

124, rue Principale
Saint-Cyprien (Qc) GOL 2P0
RBQ : 5625-6860-01

Corporation des maîtres électriciens du Québec

VINCE MÉCANIQUE
VINCENT LAGACE
Propriétaire

NAPA AUTOCARE

9 rue Industrielle
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup
G0L 3L0

Mécanique Générale Antirouille.
Remplacement du pare-brise
Appareil diagnostique

vincemecanique25@gmail.com
Facebook: Vince Mécanique

Tél.: 418-497-2020
Cell.: 418-860-9092



Me André Lagacé, LL.B., D.D.N.,
Notaire et conseiller juridique

436, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3B8

Téléphone : 418 867-1876
Télécopieur : 418 867-1114
anlagace@notarius.net



PIÈCES D'AUTO M. MICHAUD INC.

CARQUEST

• Huiles industrielles
• Huiles à moteur
• Outillage

PIÈCES D'AUTO

STIHL
VENTE D'APPAREILS STIHL

36, Taché Ouest
Saint-Hubert de Rivière-du-Loup
(Québec) G0L 3L0

Tél. : 418 497-2478
Fax : 418 497-2903

Toiletage Doux-Poils

Johanne Beaulieu
Propriétaire

Tonte et toiletage pour chat et chien
Pension

(418) 497-1342

99 Principale Nord St-Hubert de Rivière-du-Loup



AJC ÉLECTRIQUE
2005 Inc.


Résidentiel
Commercial • Industriel

R.B.Q.: 8327-6279-53

Entrepreneur électricien

179, Commerciale
Saint-Louis-du-Hal Hal (Qc)
G0L 3S0

Aurèle Ouellet, prop.
Tél. : 418-854-3247
Télééc. : 418-854-6207



Nettoyage Multi-Pro Inc.

◆ Vente de produits et d'équipements d'entretien
◆ Vente et réparation de laveuses à pression
◆ Nettoyage de tapis et mobilier

101, rue Principale
Saint-Antonin, Qué.
G0L 2J0
Tél.: (418) 862-1743
Fax: (418) 862-6229

Distributeur autorisé:

labe KARCHER
Huguette & Berthier Kirouac

JM Bastille
RECYCLAGE FERREUX • NON FERREUX

396, rue Témiscouata
C.P. 744
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 3Z3

Tél. : 418 862-3346
Sans frais : 1 800 463-1334
Télééc. : 418 862-3401

www.jmbastille.com jmbastille@jmbastille.com



Garage N. Thiboutot Inc.
197, route 132 Ouest
Saint-André-de-Kamouraska, G0L 2H0
418-493-2060 www.nthiboutot.com

Kubota



LES VARIÉTÉS DU CANTON
Ginette Michaud, propriétaire

Courges Fines herbes
Tomates Concombres Boîtes à fleurs
Jardinières

524, Rang 586
Saint-Hubert de Rivière-du-Loup
G0L 3L0

Tél.: (418) 497-2614
Fax: (418) 497-1222
Courriel: ginette2017@bell.net



Moisan Fleuriste

216, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup
fleuristemoisan.com

Tél.: 418 862-2115

- LIVRAISON GRATUITE -
dans tous les salons funéraires de votre région.



DHC
Dufresne Hébert Comeau
- AVOCATS -

Dufresne Hébert Comeau
Avocats

1200, boul Chomedey
bureau 400
Laval QC H7V 3Z3
dhcavocats.ca

Rino Soucy
Avocat associé

Téléphone: 514-392-3009
Sans frais: 844-992-3013
Cellulaire: 514-971-1973
rsoucy@dhcavocats.ca

PELLETIER LABRIE

Arpenteurs-géomètres
Arpenteur des Terres du Canada

Pascal Beaulieu
Arpenteur-géomètre

Bernard Labrie
Arpenteur-géomètre

André Pelletier
Arpenteur-géomètre

Samuel Dubé
Arpenteur-géomètre

TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC RIVIÈRE-DU-LOUP
(418) 854-2128 (418) 867-4527

www.pl-ag.ca • info@pl-ag.ca

Unimat

Moulée - Semence - Engrais - Quincaillerie

Matériaux de construction
Peinture MF - Gaz Sonic
Poêle et fournaise au bois
Tout pour la chasse et la pêche
Service de designer

2, rue St-Jean-Baptiste, Saint-Hubert, G0L 3L0

Tél.: 418 497-3514 Fax: 418 497-1667

Lili-Anne Pelletier, directrice générale
Luc Malenfant, président



EXCAVATION DANY OUELLET

24, rue du Collège, C.P. 296
St-Hubert (Québec)
G0L 3L0
Tél. : 418 497-1915
Cell. : 418 868-7244

Test de sol et plan

• Excavation de tout genre
• Chemin forestier
• Champ d'épuration et fosse septique
• Déneigement
• Mini pelle

R.B.Q. : 8257-5705-48

Ecoflo
BIONEST
Incorporé à l'environnement™

